



Besançon, le 1^{er} juillet 2016

**Programme *Habiter Mieux* : une nouvelle dynamique
en Bourgogne-Franche-Comté
Invitation à une matinée d'échanges
suivie d'une visite d'un logement
Dole le 8 juillet 2016**

Christiane BARRET, préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfète de la Côte-d'Or, et Blanche GUILLEMOT, directrice générale de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), ont le plaisir de vous convier à une matinée d'échanges sur le programme Habiter Mieux,

**le vendredi 8 juillet 2016, à partir de 9H30 à Dole (39)
Hôtel de Ville – Salle Edgar FAURE**

Lancé en 2011 par l'État, le programme « Habiter Mieux » a déjà permis à plus de 10 000 propriétaires en Bourgogne-Franche-Comté de bénéficier de subventions pour réaliser des travaux de rénovation thermique de leur logement, en contribuant au soutien de l'activité des entreprises locales.

Une nouvelle dynamique est désormais impulsée avec une ambition sans précédent et des crédits en forte augmentation.

La mobilisation de l'ensemble des territoires de la Bourgogne-Franche-Comté est donc indispensable pour que des milliers d'autres propriétaires puissent en bénéficier à leur tour.

● **Un point presse conjoint de la préfète et de la directrice générale de l'Anah se tiendra à 10h45 en salle du rez-de-chaussée de l'Hôtel d'Agglomération du Grand Dole.**

(L'invitation et le programme de la matinée sont joints à la présente invitation).

● Pour illustrer de façon concrète les bénéfices du programme « Habiter Mieux », **la visite d'un logement en cours de réhabilitation avec l'aide du programme est prévue l'après-midi à 14h30** (logement de M. ROUSSET et de Mme BOICHOT situé 15, rue Jean Bavilly à Mont-sous-Vaudrey – 39 380 (24 km de Dole, durée du trajet estimée à 30 minutes en voiture).

Contact DDT 39 : pascal.berthaud@jura.gouv.fr – 03 84 86 81 19

Contacts :

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Mission Communication - Patricia DROZ – tél : 03 81 21 67 18 – 07 61 20 94 79

mél : patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr

Préfecture du Jura

Bureau de la communication interministérielle - Alice TARDY – tél : 03 84 86 84 40

alice.tardy@jura.gouv.fr

INVITATION MEDIAS

Le programme « Habiter Mieux »

Depuis son lancement en 2011, le programme « Habiter mieux » a déjà permis d'améliorer la performance énergétique de plus de 162 000 logements. **En Bourgogne-Franche-Comté, ce sont plus de 10 000 propriétaires qui en ont bénéficié à ce jour.**

Pour bénéficier des subventions du programme « Habiter Mieux », les propriétaires, occupants ou bailleurs, doivent mener un projet de rénovation de leur logement qui entraîne un gain énergétique d'au moins 25 %. Les projets subventionnés jusqu'à présent se caractérisent par un gain énergétique moyen de 40 %, soit bien plus que le niveau minimum requis.

Les travaux prévus dans ces projets dépendent de l'état initial du logement et des capacités financières du propriétaire. Tous les travaux d'amélioration énergétique sont subventionnables : isolation des murs et de la toiture, remplacement des fenêtres, changement des appareils de chauffage, etc.

Le montant moyen des subventions allouées est conséquent puisqu'il s'établit en 2016 à plus de 10 000 € pour un propriétaire occupant et à près de 20 000 € pour un propriétaire bailleur. Depuis le démarrage du programme, près de 1,7 milliard d'euros de subventions a été apporté. À ces aides versées par l'Anah s'ajoutent souvent des subventions apportées par les collectivités locales et les caisses de retraite.

Ségolène ROYAL, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, et Emmanuelle COSSE, Ministre du Logement et de l'Habitat durable, ont souhaité accélérer significativement la rénovation énergétique des logements avec un objectif rehaussé de 70 000 logements rénovés dans le cadre du programme « Habiter Mieux » pour l'année 2016 et avec des crédits augmentés en conséquence.

La Bourgogne-Franche-Comté y prendra toute sa part.

En savoir plus sur Habiter Mieux : www.anah.fr

